



CPEG: Election de l'Assemblée des délégués 2025-2029
Un « clic » 2 minutes, pour votre future retraite !

Genève, le 14 avril 2025

Chères et chers membres de l'Union des Cadres de l'Administration (UCA) et du Groupement des Cadres Intermédiaires de l'Administration (GCA), Mesdames, Messieurs les cadres de l'administration,

Si la défense des intérêts des cadres de la fonction publique genevoise est le cœur de notre action, la préservation des conditions cadre de la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) représente un axe fondamental de notre démarche.

Fin mai 2025, l'ensemble des salarié·es et pensionné·es affilié·es à la CPEG seront appelé·es à désigner, pour les quatre prochaines années, nos représentant·es au sein de l'assemblée des délégué·es de cette institution. Un rendez-vous déterminant pour notre avenir et pour lequel vous êtes toutes et tous invité·es à vous prononcer par votre vote.

En 2022, imaginez que sur 74'000 assuré·es, moins de 4'000, soit 5.3% ont voté pour élire leurs délégué·es. Il s'agit d'une bien faible mobilisation au regard des enjeux autour de votre prévoyance professionnelle, alors que voter est très simple et ne prend que deux minutes.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que dans le domaine de votre prévoyance, rien n'est acquis et qu'encore récemment, une attaque sur la répartition des cotisations entre employeur et employés a été conduite, avec le dépôt en avril 2024 d'un projet de loi visant à modifier la répartition des cotisations entre employeur et employé·e (PL 13484).

Ce projet de loi est contraire au résultat de la votation populaire du 19 mai 2019. En effet, la population genevoise a voté pour le PL 12228, qui maintient les conditions actuelles de la CPEG (primauté des prestations et répartition des cotisations 2/3-1/3) et pas en faveur du PL 12404 du Conseil d'Etat (primauté des cotisations et répartition des cotisations 58%-42%). Même si le PL 13484 ne concerne que les nouveaux et nouvelles arrivé·es, la proposition du Conseil d'Etat est une modification des conditions-cadres de la CPEG refusée par la majorité des genevoises et genevois en 2019.

Si nos associations ne sont pas systématiquement contre quelques économies dans d'autres domaines que la prévoyance, ce PL vient fortement péjorer l'attractivité de l'Etat employeur, d'autant plus qu'il se fera principalement au détriment des futurs jeunes qui s'investiront dans la fonction publique. De plus, en fonction des rotations au sein des collaboratrices et collaborateurs, ce PL peut produire des effets négatifs sur l'équilibre financier de la Caisse.

Il est de notre responsabilité à toutes et tous de veiller à ce que de nouvelles tentatives ne viennent pas, encore une fois, péjorer les conditions de retraite des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que l'équilibre financier de la CPEG.

Pour cela, nous avons la possibilité de nous exprimer au sein de l'Assemblée des délégués de la CPEG qui compte 100 personnes, dont 31 sièges réservées aux représentant·es du domaine administration (groupe B) que nous représentons.

Une fois élue, cette assemblée sera compétente pour élire à son tour les 10 représentant·es des salarié·es et les 2 représentant·es des pensionné·es siégeant au comité.

Les 10 autres membres du comité, représentant·es des employeurs, sont désigné·es par le Conseil d'Etat cf. Elections 2025-29 site CPEG :

<https://www.cpeg.ch/la-cpeg/?section=1&sub=0>

C'est là, par notre présence au sein de l'organe suprême que représente le comité, que nous pourrons continuer à veiller à l'exécution des tâches légales, à superviser la direction générale de la Caisse et enfin, à déterminer son orientation stratégique, mais surtout à faire valoir les intérêts du personnel et des pensionné.es.

Au sein de ce comité, les objectifs de l'UCA et du GCA resteront les mêmes que par le passé. Nous agissons afin de maintenir la caisse dans sa forme actuelle, à l'exception de quelques ajustements techniques utiles, en défendant énergiquement le modèle en primauté de prestations, en visant l'amélioration des prestations, une gestion exemplaire des actifs de la Caisse et le maintien de la répartition des cotisations entre l'Etat employeur et les collaboratrices et collaborateurs.

Il est primordial que les acquis sociaux, vos acquis soit préservés et que la CPEG reste une caisse de qualité, qui soutient l'attractivité de l'Etat employeur dans un environnement concurrentiel. Il en va de la qualité de vos prestations à la retraite.

Fin mai 2025, l'UCA et le GCA espèrent que plusieurs de ses candidats seront élus comme représentants des cadres au sein de l'Assemblée des délégués. Nos associations et ainsi, plus largement les cadres de la fonction publique joueront ainsi un rôle déterminant dans la désignation des membres du Comité.

C'est là, au cœur des décideurs, que se jouent l'avenir de la Caisse, l'avenir de nos pensions et la défense de nos intérêts. Grâce à la mobilisation lors de précédentes élections, un cadre siège déjà dans la délégation employeur du comité et défend avec détermination vos intérêts.

L'UCA et le GCA soutiendront M.Kustrim Reka, comme candidat à sa réélection au comité.

Alors, convaincu.es ? Nous vous encourageons vivement à ne pas vous abstenir et à vous prononcer dès le 31 mai à 08h00 et jusqu'au 10 juin à 08h00, par voie électronique via une plateforme dédiée, en faveur de la liste de l'UCA et du GCA, "Une CPEG forte, des prestations garanties" forte de 24 candidat.es motivé.es.

Pour l'UCA
Emmanuelle Lo Verso
Emmanuel Fricker
co-président.e

Pour le GCA
Noémie Espirito Santo Reis
présidente



**Nos candidats et candidates sur la liste B administration
"Une CPEG forte, des prestations garanties".**

1. ANSPACH Jennifer (DIN)
2. ASINARDI Grégoire (DIN)
3. BERNASCONI Tiziano (DSM)
4. BONARD Xavier (DEE)
5. CHAPPAZ Guy (DIN)
6. CRETENAND Mathieu (hospice général)
7. DUROUVENOZ GANS DE St PREX Pascal (DIP)
8. ESPIRITO SANTO REIS Noémi (DIN)
9. FRICKER Emmanuel (DIN)
10. HAEBERLI David (CHA)
11. HEIZ Frédéric (DIP)
12. HENRICHSEN Soren (CHA)
13. KALI Bela (DT)
14. KOLB Anna-Karina (CHA)
15. LO VERSO Emmanuelle (DIN)
16. MALAVAL Geoffrey (DIN)
17. PIAGET May (DIP)
18. RAMONI Veren (Police-DIN)
19. REKA Kustrim (DEE)
20. ROLFO Jacques (DIP)
21. SQUILLACI Nicolas (DIN)
22. VARIDEL Alain (hospice général)
23. WISSER Franck (DIN)
24. ZBINDEN Stéphane (DIP)